DLP 27-7-62 133185

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Tél. : 72-58-72)
(AUDE, AVEYRON, GARD, HÉRAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C. C. P. : MONTPELLIER 5.238.57

ABONNEMENT ANNUEL
12 N.F.

6ème supplément au n° 22

MILDIOU de la POMME DE TERRE

A la suite des récentes pluies, il est nécessaire de renouveler la protection des plantes qui couvrent désormais le sol créant au niveau des feuilles un climat étouffé et humide particulièrement favorable à la maladie.

PUCERONS des POMMES DE TERRE

La chaleur et la sècheresse du mois de juin ont favorisé ces insectes. Nous rappelons aux producteurs de plants qu'ils doivent traiter spécialement leur culture contre les pucerons pour en assurer le parfait état sanitaire.

Remarques :

Dans toutes les cultures (fin août), mais plus précocement pour les champs de production de plants de semences contrôlées (début août), il faudra procéder au défanage.

1962-41 Les cultivateurs ont intérêt à s'approvisionner dès maintenant en produits chimiques appropriés.

Si des orages de grêle endommagent un champ, dans le cas de dommages légers, procéder à une pulvérisation anticryptogamique ; dans le cas ou plus de 50 % du feuillage est touché , procéder au défanage et arracher après un délai de 8 à 10 jours.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux,

P. BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON

Imprimerie de la Station du Languedoc-Roussillon. Le Directeur Gérant : L. BOUYX

P456